

# A flanc de coteau

N° 355  
Mai / Juin 2021

MONTMEYRAN

## Sommaire

|                                |       |
|--------------------------------|-------|
| Elections 2021.....            | 1/3   |
| Budget de la commune.....      | 4/5   |
| Commission sociale.....        | 6/7   |
| Montmeyr'En Transition.....    | 8/11  |
| Commission Vie Quotidienne.... | 12/15 |
| Festival d'un jour /CME.....   | 16    |
| Ecole /AZUL.....               | 17    |
| Animations / TCM.....          | 18    |
| USM .....                      | 19    |
| Infos pratiques.....           | 20    |

**Compte rendu  
du conseil municipal :**  
[www.montmeyran.fr/  
comptes-rendus-du-conseil/](http://www.montmeyran.fr/comptes-rendus-du-conseil/)

## A flanc de coteau

Direction de la publication : Olivier ROCHAS  
Tirage : 1 500 ex - impression : Le Crestois

Comité de rédaction :  
Commission InfoCom

Secrétariat de rédaction et mise en page :  
Sophie Pitet



## ELECTIONS DÉPARTEMENTALES DU CANTON DE CREST

## ELECTIONS RÉGIONALES

**DES 20 ET 27 JUIN 2021**



En raison des risques sanitaires liés à l'épidémie de Covid-19, les élections départementales et régionales ont été décalées et se tiendront simultanément le 20 Juin 2021 pour le premier tour et le 27 Juin 2021 pour le deuxième tour.

Les opérations de vote se dérouleront de 8h00 à 18h00 (sauf consignes contraires de l'Etat inconnues au moment de la parution de Flanc de Coteau) aux deux bureaux habituels N°1 et N°2 du groupe scolaire Roger Marty. Ces bureaux de vote seront ainsi dédoublés afin d'accueillir les deux scrutins. L'organisation des deux salles de vote permettra de distinguer clairement les deux scrutins.

Des mesures spécifiques seront mises en place :

- Le port du masque sera obligatoire aux abords et à l'intérieur du bureau de vote.
- Une file d'attente sera organisée à l'extérieur du bureau de vote et un marquage au sol sera apposé afin de respecter un espacement d'au moins 1,5 mètre entre chaque électeur.
- Une seconde file d'attente "prioritaire" (titulaire de la Carte Mobilité Inclusion mention Invalidité ou Priorité) sera créée à l'extérieur du bureau de vote pour les personnes vulnérables, afin que celles-ci puissent accéder au bureau de vote en priorité.
- Le nombre d'électeurs présents en même temps ne pourra excéder trois par scrutin soit 6 électeurs au maximum dans chaque bureau de vote.
- Le masque pourra être retiré momentanément sur demande d'un membre du bureau de vote pour permettre le contrôle de l'identité de l'électeur. En cas de refus, et s'il n'est pas possible de vérifier son identité, l'électeur ne sera pas autorisé à prendre part au vote.
- Un point de mise à disposition de gel hydroalcoolique sera installé à l'entrée et à la sortie du bureau de vote.

Chaque électeur devra obligatoirement se munir d'un stylo pour l'émargement et d'une pièce d'identité dont la liste figure ci-après(\*). Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.

Chaque électeur pourra disposer de deux procurations contre une seule habituellement (pour celles établies en France).

**Les Montmeyranais et Montmeyranais qui le désirent peuvent participer au dépouillement et devenir ainsi scrutateurs. Le scrutateur participe au dépouillement et au décompte des bulletins de vote en présence des membres du bureau de vote.**

**Chaque personne intéressée et inscrite sur les listes électorales peut contacter le service élections :**

**Par téléphone au 04 75 59 30 26**

**Par e-mail : [communication@montmeyran.fr](mailto:communication@montmeyran.fr)**

Olivier Rochas

(\*)

- carte nationale d'identité
- Passeport
- carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat
- carte vitale avec photographie,
- carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre,
- carte de Mobilité Inclusion avec photographie,
- carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie,
- carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ,
- permis de conduire sécurisé conforme au format "Union européenne" ou, jusqu'au 19 janvier 2033, permis de conduire rose cartonné édité avant le 19 janvier 2013, permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage , récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application de l'article L. 224-1 du code de la sécurité intérieure.

## Quel est le rôle du département ?

101 départements  
4108 conseillers départementaux élus pour 6 ans

**SOLIDARITÉ, ACTION SOCIALE, SANTÉ**

Personnes âgées Aide sociale Handicap à l'enfance

Le département instruit et finance le RSA et l'APA

**AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE**

Protection des espaces naturels Voirie départementale

**ÉDUCATION, CULTURE, SPORT**

Collèges Sauvegarde du patrimoine

Bibliothèque de prêt Infrastructures sportives

Musées départementaux

SDIS (service départementaux d'incendie et de secours)

## Quel est le rôle de la région ?

18 régions  
1758 conseillers régionaux élus pour 6 ans

Transports et mobilité

Education (lycées) et enseignement supérieur

Emploi et formation

Economie, innovation et tourisme

Aménagement du territoire et transition écologique

Agriculture, forêt, pêche

Sport et culture

Santé

## Mode de scrutin des élections départementales et régionales:

La durée du mandat des conseillers départementaux et régionaux élus en juin 2021 est prolongée jusqu'à mars 2028 (soit un mandat de 6 ans et 9 mois). Les élections suivantes devraient se dérouler, selon les règles du code électoral, en mars 2034.

### COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

## Élections départementales : le mode de scrutin



Chaque canton élit deux conseillers départementaux  
Le binôme de candidats est composé d'une femme et d'un homme  
Le binôme remplaçant est également composé d'une femme et d'un homme  
Une déclaration conjointe de candidature avant chaque tour de scrutin

1<sup>er</sup> TOUR



Sans majorité absolue

2<sup>nd</sup> TOUR



Le binôme est élu :  
s'il obtient **au moins la majorité absolue** des suffrages exprimés (plus de 50 %)

ET

un nombre de suffrages **égal à au moins 25 %** des électeurs inscrits

Le binôme est élu :  
s'il obtient la **majorité relative** des suffrages exprimés (le plus grand nombre de voix)

**Les binômes sont autorisés à se maintenir au 2<sup>nd</sup> tour** s'ils ont obtenu au premier tour **au moins 12,5 % des voix** des électeurs inscrits

OU

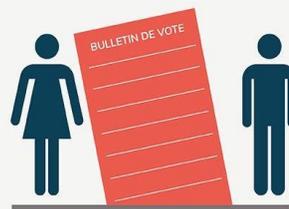
si un seul binôme obtient **au moins 12,5 % des voix**, ce 1<sup>er</sup> binôme et le 2<sup>nd</sup> binôme ayant eu le plus de suffrages

OU

si aucun binôme ne remplit les conditions, les deux binômes **arrivés en tête**

### COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

## Élections régionales : le mode de scrutin



Liste régionale composée de sections départementales  
**Parité stricte** (alternance femme/homme)  
**Panachage interdit** (impossibilité de rayer des noms)  
**Vote préférentiel interdit**

1<sup>er</sup> TOUR



A B C D

La **liste A** obtient la **majorité absolue** des suffrages exprimés

> Elle obtient 1/4 des sièges à pourvoir (arrondi à l'entier supérieur)

Les autres sièges sont répartis à la **représentation proportionnelle** à la plus forte moyenne :

- > Liste A
- > Listes B,C,D (si elles ont obtenu plus de 5% des suffrages exprimés).

2<sup>nd</sup> TOUR

Sans majorité absolue



A B C

Les **règles de répartition des sièges** sont les mêmes qu'au premier tour (mais la majorité absolue n'est plus requise)

Seules les **listes** qui ont obtenu **plus de 10%** des suffrages exprimés au 1<sup>er</sup> tour peuvent se **maintenir** (ex : la liste D n'est pas présente au 2<sup>nd</sup> tour). Les **listes** qui ont obtenu plus de **5%** peuvent être modifiées, notamment pour **fusionner**.



Direction de l'information légale et administrative  
vie-publique.fr | 2021



# Budget de la commune

**Le conseil municipal réuni le 10 avril a adopté le compte administratif 2020 et voté le budget primitif 2021.**

L'année 2020 a été particulièrement marquée par la crise sanitaire y compris sur le plan budgétaire. Elle a eu notamment pour conséquence de limiter drastiquement les investissements de la commune qui se sont résumés pour l'essentiel à l'aménagement de l'avenue des Genceaux. Par ailleurs la cession de la cure est venue alimenter un résultat important permettant de dégager un excédent de 461 186, 82 euros à affecter au budget de 2021

Le budget primitif 2021 est le premier de cette mandature. Il s'équilibre à 2 181 117, 52 euros en fonctionnement et 1 127 675, 37 euros en investissement.

La commune offre un niveau élevé de services qui se traduit par un budget de fonctionnement important mais il est marqué par une

maîtrise des charges à caractère général et des dépenses de personnel. En ce qui concerne les recettes de fonctionnement l'exercice 2021 est une nouvelle étape dans la suppression de la taxe d'habitation.

La taxe d'habitation perdue par les communes sera remplacée par un transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties. Ainsi les taux votés antérieurement à 2021 par la commune et le département se cumulent pour former le nouveau taux communal de taxe sur le foncier bâti. Nous avons fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition, de sorte que ce nouveau dispositif fiscal n'aura pas de conséquence pour les contribuables.

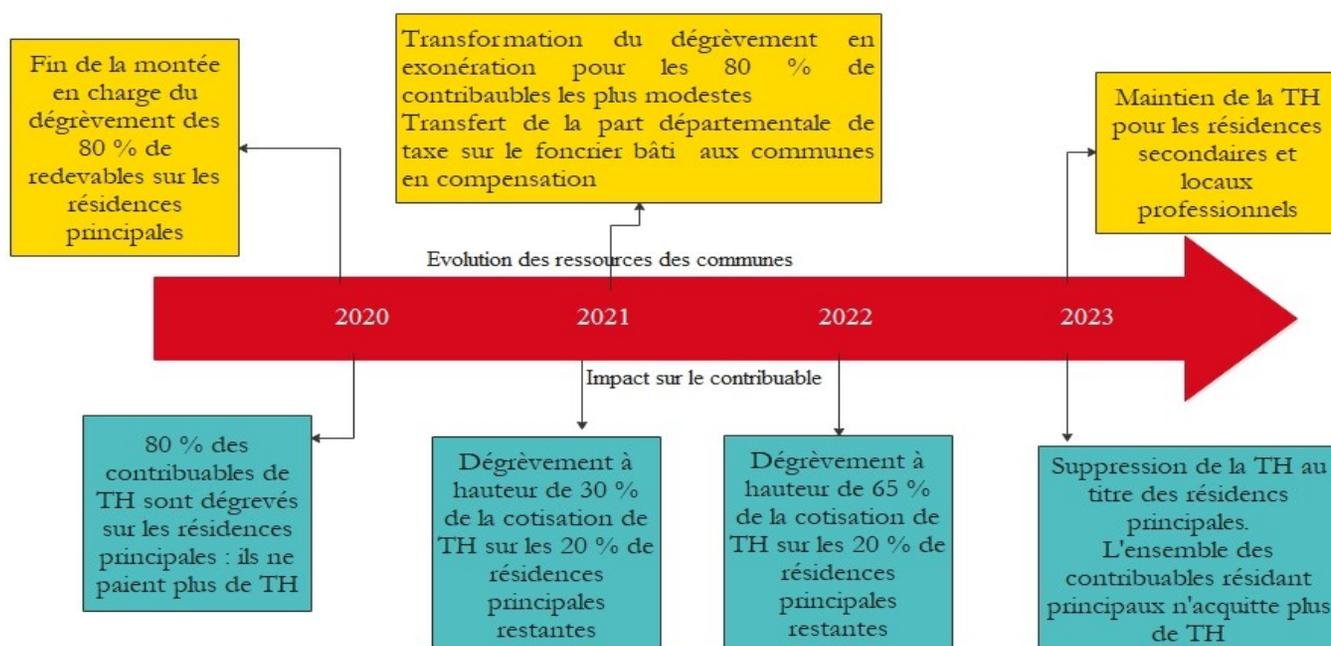
En investissement, le budget se caractérise par de nombreux projets notamment :

- En faveur des équipements sportifs : réfections de courts et

d'éclairage au tennis, des aménagements au boulodrome...

- En faveur du groupe scolaire : mise en place de système de sécurisation de celui-ci, implantation d'une yourte à la périscolaire pour permettre d'accueillir plus d'enfants
- Pour la réfection des voiries,
- Pour la rénovation de bâtiments publics : changement de chaudière à la médiathèque, rénovation énergétique de la poste, lancement de nouvelles études et de travaux pour l'accessibilité des bâtiments...
- Pour l'aménagement du village : création de jardins partagés et du jardin de Gaston, remplacement de mobilier urbain....
- Pour l'acquisition de matériels pour les services.

Olivier Rochas

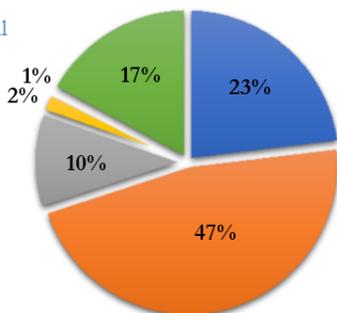


# Budget de la commune

## Compte administratif 2020

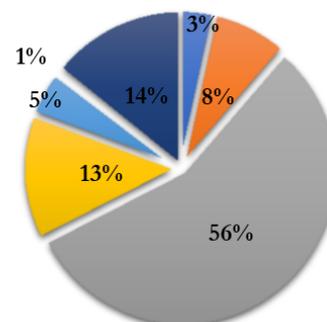
### Dépenses de fonctionnement

- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Autres charges réelles
- Opérations d'ordre

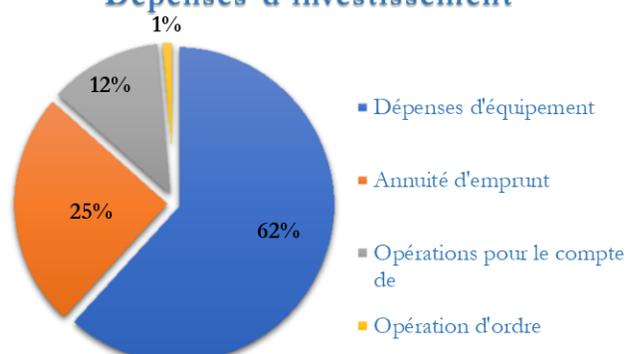


### Recettes de fonctionnement

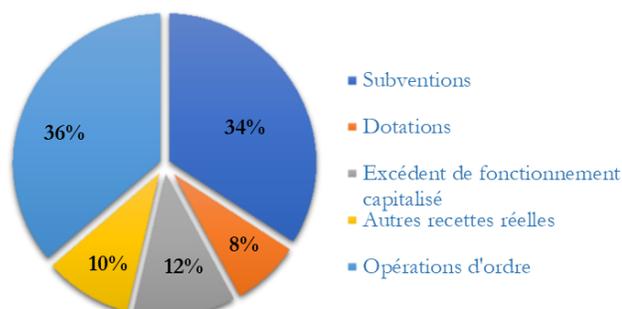
- Atténuations de charge
- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations
- Autres produits de gestion courantes
- Autres produits dont opérations d'ordre



### Dépenses d'investissement

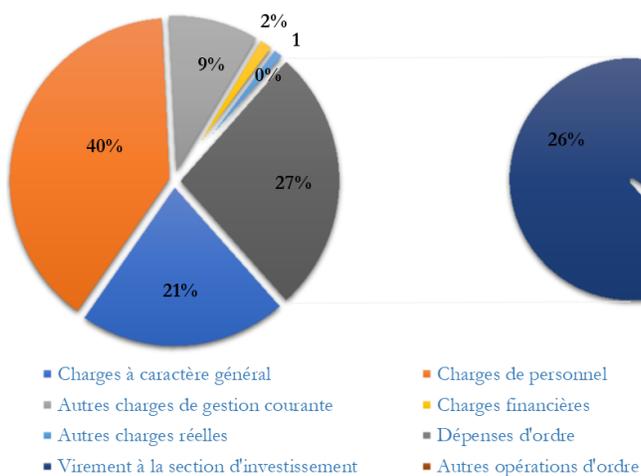


### Recettes d'investissement

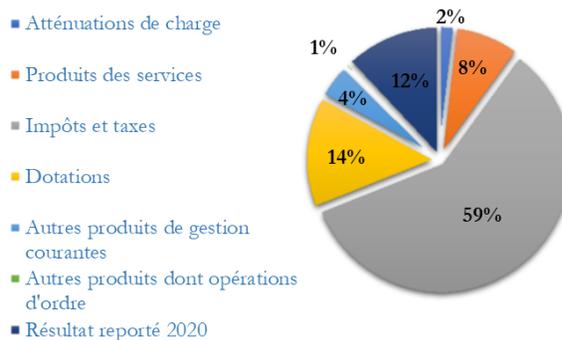


## Budget primitif 2021

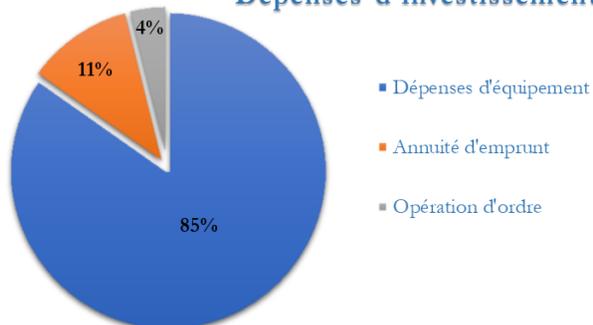
### Dépenses de fonctionnement



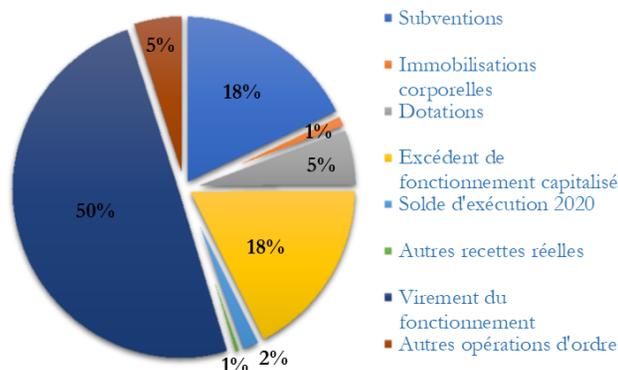
### Recettes de fonctionnement



### Dépenses d'investissement



### Recettes d'investissement



# Commission sociale

## Vaccination

Depuis Janvier dernier, Olivier Rochas, Isabelle Vatan et Catherine Rissoan participent aux visioconférences organisées par la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) de Valence Sud. Ce partenariat permet de suivre l'évolution des modalités de la vaccination au Centre des Clévos d'Etoile sur Rhône, de diffuser les dernières informations via le site internet de la Mairie, les réseaux sociaux, le bulletin d'information et le *A Flanc de Coteau*.

Des élus ont contacté toutes les personnes de + de 75 ans, ont recensé les montmeyranais ne pouvant pas se déplacer. La CPTS va organiser leur vaccination en lien avec leur médecin traitant.



L'organisation du centre de Vaccination Les Clévos, à Etoile sur Rhône, est gérée uniquement par des bénévoles depuis janvier.

Nos élues: Catherine Rissoan, Marijo Jean et Danielle Jolland ont intégré l'équipe des bénévoles pour assurer des permanences téléphoniques et physiques.

\* Liste et modalités sur [solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19](https://solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19)

| Mon âge                   | Ma situation  | AstraZeneca ou Janssen  | Pfizer-BioNTech ou Moderna  |
|---------------------------|---|---|---|
| <b>0 à 15 ans inclus</b>  |   | <b>Je ne suis pas concerné</b>  |   |
| <b>16 à 17 ans inclus</b> | Je n'ai pas de problème de santé →  | <b>Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner</b>   |   |
|                           | J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* →  |   | ✓<br>• En centre de vaccination<br>• Sur mon lieu de soin (uniquement avec Pfizer-BioNTech) |
| <b>18 à 49 ans inclus</b> | Je n'ai pas de problème de santé →  | <b>Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner</b>   |   |
|                           | J'ai un risque de forme grave de COVID-19*<br>Ou j'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* → |   | ✓<br>• En centre de vaccination<br>• Sur mon lieu de soin                                   |
| <b>50 à 54 ans inclus</b> | Quelle que soit ma situation →  |   | ✓<br>• En centre de vaccination<br>• Sur mon lieu de soin                                   |
| <b>55 ans et plus</b>     | Quelle que soit ma situation →  | ✓<br>• Chez mon médecin traitant<br>• Chez mon médecin du travail<br>• Sur mon lieu de soin<br>• En pharmacie<br>• En cabinet infirmier<br>• À domicile | ✓<br>• En centre de vaccination<br>• Sur mon lieu de soin                                   |

## Ambroisie

La saison pour la lutte contre l'ambroisie est lancée.  
Les plantules sont sorties depuis le mois de mars.

On les trouve principalement, sur les parcelles agricoles, les bords de routes, les chantiers de construction et chantiers BTP, sur les grèves de rivières et près de la nourriture des oiseaux.

Les solutions pour la détruire sont l'arrachage manuel et l'action mécanique (tonte, fauchage, broyage).

Nous vous rappelons qu'un groupe de travail est lancé. Vous pouvez vous inscrire sur le site de la mairie.

Des documents d'information sur l'ambroisie sont aussi à votre disposition à l'accueil de la mairie.

Cathou Rissoan  
et Christian Didier

## PLAN CANICULE 2021

Le CCAS de la Commune de MONTMEYRAN va relancer le plan canicule. Ce plan s'adresse aux personnes âgées de plus de 65 ans ou aux personnes handicapées, vivant à domicile en situation d'isolement ou encore de dépendance et ayant besoin d'une aide particulière.

Vous pouvez vous inscrire sur un registre afin de vous faire connaître auprès du CCAS et de nous permettre de prendre de vos nouvelles si une situation d'alerte canicule se présentait dans le cadre de la cellule de veille sociale.

Les personnes concernées et qui le souhaitent peuvent se manifester en téléphonant ou en passant en Mairie.

Vous pouvez contacter également une plateforme nationale au : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) pour toute demande d'informations en cas de forte chaleur ou d'épisode caniculaire.

Cathou Rirossoan  
et Bernard Crozat



## Le Pass Numérique

Depuis le début de l'année 2020, le Conseil Départemental de la Drôme développe l'opération Pass Numérique qui s'adresse aux personnes qui ont besoin d'une initiation informatique ou celles qui plus autonomes, ont besoin d'être accompagnées pour être plus à l'aise.

Le Pass Numérique est basé sur un chéquier permettant de suivre gratuitement des ateliers sur une durée de 5 à 40 heures à partir de différents modules permettant d'accéder progressivement à une culture numérique et en maîtriser les outils.

Le CCAS de Montmeyran, en partenariat avec ceux de Beaumont lès Valence et Montéléger et en associant les clubs de séniors, se donne pour objectif de recenser les personnes qui souhaiteraient bénéficier de ce dispositif. Elles seront ensuite orientées vers des structures labellisées (pour notre territoire, deux à Valence et une à Crest) qui seront chargées de constituer des groupes de formation de 5 à 8 personnes et d'adapter le programme à leurs besoins.

Les séances pourraient démarrer en septembre et se dérouler dans les communes concernées.

Si vous êtes intéressé(e) ou pour toute question, n'hésitez pas à contacter, en mairie, Bernard Crozat, conseiller municipal délégué aux séniors.



# Montmeyr' En Transition

## Les jardins partagés de Montmeyran prennent vie

L'association "les jardins partagés de Montmeyran" est née le 8 mai 2021.

Elle a en charge la gestion du "Jardin de Gaston" sur la commune de Montmeyran situé le long de l'Oye au niveau de la route d'Etoile. D'autres parcelles seront possiblement utilisées par la suite pour créer des jardins ouvriers. Les objectifs de l'association sont de rassembler les Montmeyranais volontaires autour de la gestion (permaculture) durable de cette parcelle, d'aménager un lieu convivial ouvert à tous, de créer du lien social et d'être un lieu d'éveil et de sensibilisation à la nature (lien avec les écoles du village) L'adhésion à l'association est de 10 euros par famille pour un an. Elle permet aux adhérents d'être au courant des manifestations qui auront lieu. Elle permet aussi de générer un fond de roulement pour acheter du matériel de jardinage. Si vous êtes intéressé, vous pouvez trouver des bulletins d'adhésion à la boutique de Anne Baudy.

Dans l'espoir de vous retrouver, vous pouvez déjà aller vous promener au jardin de Gaston, havre de biodiversité.

Le collectif



## Fête de la Nature au Jardin de Gaston

La fête de la Nature a réuni une douzaine d'enfants et autant d'adultes samedi 22 mai au Jardin de Gaston.

Au programme : fabrication d'un grand hôtel à insectes, création par les enfants d'un sentier sensoriel à pieds nus et mini chasse au trésor nature.

Ces activités ont été l'occasion pour les enfants de découvrir le

site, les matériaux naturels à leur disposition, la rivière, discuter sur les façons de faire et coopérer. L'atelier boue a été le préféré des plus jeunes ! Différentes questions sur la vie des insectes ont été abordées avec une nichée de pics épeiches en fond musical.

Cette parcelle municipale qui est aussi le site d'un jardin collectif, se prête bien à ce genre d'animation car elle regroupe plusieurs petits milieux naturels qui en font un lieu riche de biodiversité.

Merci à tous les participants et participantes !

L'équipe Montmeyr'En Transition



## Soirée "le jour de la nuit"

La soirée **Le jour de la nuit** a eu lieu le mercredi 21 avril en visio sur le thème : **les chauves souris et la pollution lumineuse.**



une quinzaine de personnes et familles se sont connectées pour

suivre la conférence de Maëlle animatrice de la LPO qui nous a fait découvrir quelques aspects du monde fascinant des chauves souris (petits mammifères qui volent avec leurs mains et voient avec leurs oreilles !) et comment elles sont

impactées par la pollution lumineuse.

Les chauves souris, insectivores (comme les hirondelles), sont également des espèces dont les effectifs sont en baisse depuis le courant du 20e siècle. La soirée s'est terminée par un quizz.

Bravo à tous les participant-e-s !

## Soirée Hérissons

La soirée hérissons aura lieu

**Le mardi 15 juin à 20h30.**

(report de la fête de la nature 2021)

Rendez-vous à la salle des fêtes : un temps en salle sera suivi d'une balade dans le village avec une caméra thermique

A partir de 6 ans.

Hélène Boulas



## Nichoirs à hirondelles

Des nichoirs à hirondelles ont été posés au niveau du bâtiment de l'UCMV grâce au programme "Atlas de la biodiversité territoriale" de l'Agglo. Il y a d'autres nids sur les bâtiments à proximité, et les hirondelles dont les effectifs ont beaucoup réduit (raréfaction des insectes, diminution des sites de nidification...) s'installeront peut être au niveau de ces gîtes qu'on leur propose et lutteront par leur présence contre les moustiques ! D'autres nids seront posés dans l'hiver lors de la location de nacelle pour les décorations de Noël. Une soirée hirondelles est prévue au mois de juin. Merci aux services techniques.



Hélène Boulas

## Soirée Hirondelles





## Montmeyran et Upie RECRUTENT !!!

Nous vous proposons un accompagnement sur mesure !  
Durant six mois, dans un esprit convivial, vous serez invité à participer à divers ateliers tels que la cuisine anti gaspi, le tri, le compost, la fabrication de cosmétiques et la réparation du petit électroménager...  
Le défi est interne au foyer, pas de compétition entre participant.es, chacun.e fait de son mieux.

Au programme : des rencontres, des découvertes, des moments de partage !!

L'aventure du défi zéro déchet vous tente ?  
Vous avez quelques mois pour vous préparer à affronter ce nouveau défi, les inscriptions se font entre juin et septembre.

Vous pouvez vous inscrire via le formulaire en ligne :  
<https://tinyurl.com/ZEDEFI2021>

Vous êtes expert-e-s du zéro déchet et/ou déjà engagé-e-s dans cette démarche ?  
Nous recherchons des volontaires qui pourraient, dans la mesure du possible, nous accompagner à relever ce défi, en prodiguant des conseils, en animant des ateliers...

Vous pouvez nous rejoindre dans cette aventure en nous contactant par mail : [zedefi26120@mailo.com](mailto:zedefi26120@mailo.com)

Vous souhaitez faire partie du groupe de travail Zéro déchet ?  
Inscriptions en ligne : <https://tinyurl.com/GDT-ZeroDechet>



## Zero déchet, Ze défi !

Octobre 2021 - Mai 2022

Nous lançons un défi zéro déchet aux habitant-e-s de nos deux communes. Célibataire, en couple ou famille nombreuse, tout le monde est bienvenu. Le défi consiste à réduire ses ordures ménagères et son recyclage. Mais vous ne serez pas seul.es dans cette aventure !

<https://defizerodechet26120.wordpress.com>

Laetitia Challancin, Montmeyr'En Transition  
& Valéria Ceouzet, Commission Transirion Upie

## Le bruit en provenance des propriétés privées

**LES OCCUPANTS ET LES UTILISATEURS DE LOCAUX PRIVÉS, D'IMMEUBLES D'HABITATION, DE LEURS DÉPENDANCES ET DE LEURS ABORDS, DOIVENT PRENDRE TOUTES PRÉCAUTIONS POUR ÉVITER QUE LE VOISINAGE NE SOIT GÊNÉ PAR LES BRUITS RÉPÉTÉS ET INTEMPESTIFS ÉMANANT DE LEURS ACTIVITÉS, DES APPAREILS, INSTRUMENTS, APPAREILS DIFFUSANT DE LA MUSIQUE, OU MACHINES QU'ILS UTILISENT OU PAR LES TRAVAUX QU'ILS EFFECTUENT.**

**A CET EFFET, LES TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE UTILISANT DES APPAREILS SUSCEPTIBLES DE CAUSER UNE GÊNE POUR LE VOISINAGE EN RAISON DE LEUR INTENSITÉ SONORE TELS QUE TONDEUSE À GAZON, MOTOCULTEUR, TRONÇONNEUSE, PERCEUSE, RABOTEUSE OU SCIE, NE SONT AUTORISÉS QU'AUX HORAIRES SUIVANTS**

**LES JOURS OUVRABLES  
DE 8H30 À 12H ET DE 14H30 À 19H30,**

**LES SAMEDIS DE 9H À 12H ET DE 15H À 19H,**

**CES TRAVAUX SONT INTERDITS  
LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS.**



**Vous pouvez consulter l'arrêté préfectoral du 2 Juillet 2015 réglementant les bruits de voisinage sur le Département de la Drôme à l'adresse suivante :**

**[http://www.drôme.gouv.fr/IMG/pdf/AP\\_Bruit\\_de\\_voisinage\\_-\\_2\\_juillet\\_2015.pdf](http://www.drôme.gouv.fr/IMG/pdf/AP_Bruit_de_voisinage_-_2_juillet_2015.pdf)**

## Info Fibre Optique

Le déploiement de la fibre est en cours à Montmeyran. Vous souhaitez savoir si vous êtes éligible ? Rendez-vous sur le site internet de la commune et cliquez sur Info Fibre optique dans le menu à droite.



## Amiante

Jusqu'à présent, l'Agglo organisait des permanences mensuelles sur 8 des 13 déchèteries du territoire. A partir du 1<sup>er</sup> mai, Valence Romans Agglo n'organise plus de permanences en déchèteries. L'amiante étant un déchet très dangereux, les conditions de collecte lors de ces permanences ne permettent pas de satisfaire pleinement à la réglementation en la matière. Ainsi, une solution de remplacement est en cours de réflexion. Dès sa mise en œuvre, Valence Romans Agglo fera un communiqué sur le sujet.

Dans l'intervalle, l'agglo remercie de bien vouloir stocker votre amiante liée ou à défaut de faire appel à un prestataire privé.

## Sentier Montmeyran-Upie

Et si on flânait entre Montmeyran et Upie ? Et si on partait courir dans le bois de Miery sans prendre la voiture ? Et si on admirait la Raye en écoutant le bruit de la rivière et le chant des oiseaux ? Et si on s'embrassait, tapi au creux d'un arbre ? Et si ... (A compléter par vos soins). Tout cela sera bientôt possible grâce à une nouvelle liaison douce : un sentier entre Upie et Montmeyran le long de L'Oye.

**Patientons encore un peu ... Montmeyran se relie à Upie**



Vincent Causee

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### En France, la mauvaise qualité de l'air...



- cause 48 000 décès prématurés par an soit 5 % des décès par an ;
- réduit de 9 mois en moyenne l'espérance de vie ;
- est à l'origine de **maladies** ou d'insuffisances respiratoires.
- Les proportions sont du même ordre en Auvergne-Rhône-Alpes.

### et l'entretien du jardin pour un particulier :



génère des **déchets verts** que l'on estime en moyenne à **160 kilos** par personne et par an.  
Pour s'en débarrasser, 9 % des foyers les brûlent, ce qui représente près d'un **million de tonnes** de déchets verts brûlés à l'air libre.

### En matière d'émissions de particules fines :



14 000 km parcourus par une voiture **essence récente**

13 000 km parcourus par une voiture **essence ancienne**

13 000 km parcourus par une voiture **diesel récente**

1 800 km parcourus par une voiture **diesel ancienne**



**50 kg** de végétaux brûlés à l'air libre, (environ 5 sacs de 60 l de déchets verts)



3 semaines de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au bois performante

3 jours de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au bois peu performante type foyer ouvert

Pour mieux respirer  
**NE BRÛLEZ PAS**  
vos déchets verts

Arrêtez de vous enflammer !



Information et recommandations à l'attention des particuliers



Direction de la publication : Françoise Noels  
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes (DRAL)  
Adaptation pour la carte : Chloé Pithagore de Vire et co-éditeurs (juillet 2019) par le service prévision des risques industriels climat air énergie  
édition « trimestre 2019 par l'association communication imprimé par association impression (a300) en 1500 exemplaires.  
63453 Lyon cedex 04 - tél : 04 24 28 40 00

Le brûlage à l'air libre des déchets verts,  
**c'est interdit !**



Ne brûlez plus vos déchets verts,  
**valorisez les !**



Article 84 du « règlement sanitaire départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 9 août 1978. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011. Chaque département de la région dispose également d'arrêtés préfectoraux spécifiques sur le sujet.

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité **fortement émettrice de polluants** : particules, hydrocarbures polycycliques, dioxine et furane. Outre la **gêne pour le voisinage** et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue donc à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves, avec une sensibilité accrue dans les zones urbaines et périurbaines mais aussi dans les vallées de montagne et en période de pics de pollution.

La combustion à l'air libre des déchets verts est **peu performante** et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.



Particuliers, professionnels et agriculteurs sont concernés par cette pratique.



### DÉCHETS VISÉS



Tontes de pelouses, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres végétaux issus des parcs et jardins.

### SANCTION

En cas de non-respect d'un RSD, une contravention de **450 €** peut-être appliquée pour un particulier (article 131-13 du code pénal).



### LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL



Tonte de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

Certaines collectivités de la région mettent à disposition des composteurs.  
Renseignez-vous !

### LE DROVAGE ET LE PAILLAGE



Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.  
**Astuce** : la tonte mulching, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

Certaines collectivités de la région proposent des aires de broyage, des locations de broyeur ou des prestations de broyage à domicile.

### LA DÉCHETTERIE



Les habitants en Auvergne-Rhône-Alpes ont accès à plus de **580 déchetteries réparties sur toute la région**. Ainsi, 99% de la population est desservie.  
Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.



Source : www.sinoe.org

# Commission Vie Quotidienne

## Groupe de travail patrimoine

Lors du mandat précédent, le groupe de travail extra municipal "patrimoine" a travaillé, entre autre, sur la mise en place de panneaux signalant certains de nos monuments dans le village.

Nous sommes ravis de rassembler à nouveau ce groupe afin de continuer leur projet et d'en créer des nouveaux ensemble. Si vous souhaitez nous rejoindre pour cette aventure, merci de nous le signaler soit par email à [viequotidienne@montmeyran.fr](mailto:viequotidienne@montmeyran.fr) ou directement à l'accueil de la mairie, en laissant votre nom, prénom et vos coordonnées email et/ou téléphonique.

Vous trouverez ci-contre notre premier circuit-patrimoine, n'hésitez pas à découvrir les vestiges de notre beau village au détour d'une balade estivale !

Sylvie Rouvier

## Groupe Patrimoine : réalisations et projets 2014-2020

Dans le mandat précédent, le groupe « Patrimoine » issu de la commission extra-municipale « Information-Communication » pilotée par André Kempf, adjoint, avait entrepris une réflexion collective pour aboutir à la mise en place de panneaux patrimoine sur huit bâtiments ou sites du cœur du village qui ont été inaugurés le 11 janvier 2020.

La commission info com avait fait le constat que les montmeyranais connaissent mal leur village d'où une proposition pour « Mieux faire connaître la commune » sous la forme d'une expo qui serait ensuite déclinée par d'autres moyens (présentation sur le site de la commune, Facebook, blog, livret etc)

L'idée reprise par la commission était de présenter l'expo sur des panneaux mobiles qui pourraient circuler dans le village, et sur d'autres supports qui pourraient s'avérer plus adéquats (diaporamas, power points) pour être diffusés lors de réunions publiques avec intervenants.

Une première réunion ou furent conviées par le biais du journal communal toutes les personnes ressources du village, bien au fait de l'histoire de Montmeyran, et intéressées par le projet, a permis de pointer les attentes de chacun : faire connaître les quartiers, l'histoire du village, de son passé, transmettre aux jeunes la mémoire des anciens, faire découvrir et organiser des visites commentées du village pour mieux le connaître en y présentant ses particularités et singularités, travailler sur divers thèmes : géographie, géologie, sites naturels, faune et flore, hydrographie, la toponymie, démographie, liste non-exhaustive.

Un groupe de travail a été mis en place, appelé d'abord « expo durable » qui a cogité tout cela. Le projet s'est affiné au fil des réunions pour retenir le principe de panneaux fixes qui mettraient en lumière au cœur du village et dans les hameaux des lieux et bâtiments retenus pour leurs valeurs historiques.

Après un travail de recherches dans les archives communales, à Mémoires de La Drôme, dans les documents et livres existants et avec les conseils du service Pays d'art et d'histoire de Valence Romans Agglo, les 8 premiers panneaux du cœur du village ont vu le jour et ont été inaugurés le 11 janvier 2020 et présentés au public. Ces premiers panneaux : Mairie, Ancienne école communale, La Poste, Le Parc Nery Durozet, L'Eglise, La Fontaine, Le Temple, Le champ de Foire, sont intégrés dans ce qui pourrait être un circuit patrimoine cœur du village et une première étape du programme de la commission.

Le groupe Patrimoine avait émis le souhait que la nouvelle municipalité pérennise son projet avec les prochains panneaux prévus qui sont ceux concernant la salle des Fêtes Maurice Pollet pour compléter le circuit village et dans les hameaux les 2 écoles des Dinas et le Temple du Rorivas. En prévision également Ladevaux, les Monts, les Tours de l'ancien village, la statue de la Vierge du Vœu, etc..., réalisation d'un balisage pour un futur circuit patrimoine, implantation d'une table d'orientation sur la colline de la Vierge.

André Kempf,  
adjoint à la communication  
Mandat 2014-2020



## Devoir de mémoire : commémoration du 8 mai

Le 8 mai 1945 à 15h, les cloches sonnent pour marquer la fin de la seconde guerre mondiale. Dès l'annonce faite par le général De Gaulle de la capitulation Allemande sans condition, partout en France une foule immense envahit les rues, les places pour manifester sa joie après 5 longues années d'une guerre cruelle qui fit des millions de morts.

Nous nous sommes recueillis 76 ans après pour rendre hommage aux malheureux soldats souvent très jeunes qui se sont battus avec courage au risque de leur vie, nous découvrirons plus tard, lors du retour des déportés la barbarie nazie dans toute son horreur.

Les différents discours d'usage ont ponctué cette commémoration.

L'hommage de Michel Roux Président des Anciens Combattants, le message de Geneviève Darrieussecq Ministre Déléguée auprès de la Ministre des Armées, fût lu par Isabelle Vatan, 1ère adjointe.



Le message d'Olivier Rochas, Maire de la Commune était très émouvant, honorant la mémoire de nos soldats Montmeyranais qui ont sacrifié leur vie, saluant aussi la mémoire des Montmeyranais qui entrèrent dans la résistance. Cette cérémonie a eu lieu sans public du fait de la crise sanitaire, on notait la présence de 2 pompiers, un ancien combattant et quelques élus.

Danielle Jolland

# Commission Vie Quotidienne

## Subventions:

Lors du dernier conseil ont été votées les subventions accordées aux associations Montmeyranaises.

Petite explication sur la méthode d'attribution :

Pour chacune des associations en ayant fait la demande, le montant des subventions accordées l'a été au cas par cas, à l'appui des éléments communiqués, mais sans utilisation d'une formule de calcul déterminée et répétable.

Au cours de notre réflexion, cette démarche nous est apparue mieux adaptée du fait de la grande diversité des associations de notre commune. L'élaboration d'une formule unique nous semblait inadaptée, et aboutissant à une forme d'automatisation des enveloppes.

De notre point de vue, une plus grande part devrait être laissée à la discussion entre la mairie et les associations pour que les sommes versées correspondent au mieux au besoin annuel de chacune d'entre elles, et que les sommes finalement accordées ne soient pas perçues comme trop arbitraires.

Nous aimerions par ailleurs, et autant que faire se peut, orienter un peu plus, dans l'avenir, les subventions vers des projets

| ASSOCIATIONS             | Subvention attribuée | Subvention exceptionnelle attribuée |
|--------------------------|----------------------|-------------------------------------|
| UCMV (Vélo)              | 3 500,00 €           | 0,00 €                              |
| USM (Foot)               | 4 000,00 €           | 0,00 €                              |
| RCM (Rugby)              | 2 500,00 €           | 0,00 €                              |
| Para Rugby               | 0,00 €               | 2 700,00 €                          |
| AZUL                     | 160,00 €             | 400,00 €                            |
| Amicale Laïque           | 400,00 €             | 0,00 €                              |
| APEL Ste-Marie           | 200,00 €             | 0,00 €                              |
| DAV                      | 500,00 €             | 0,00 €                              |
| APPL                     | 400,00 €             | 0,00 €                              |
| MJC                      | 5 000,00 €           | 0,00 €                              |
| Moto Portage sécurité    | 300,00 €             | 0,00 €                              |
| POULP (Péri)             | 400,00 €             | 0,00 €                              |
| Médiathèque              | 0,00 €               | 300,00 €                            |
| Jumelage                 | 1 300,00 €           | 0,00 €                              |
| Anciens Combattants      | 100,00 €             | 0,00 €                              |
| Cantine scolaire         | 9 254,00 €           | 0,00 €                              |
| CE du personnel Communal | 1 600,00 €           | 0,00 €                              |
| Total                    | 29 614,00 €          | 3 400,00 €                          |

d'investissement et d'amélioration des infrastructures.

Enfin, pour toutes les subventions accordées au titre de l'achat de matériel ou de la participation à un

événement particulier, nous souhaitons que le versement soit conditionné à la présentation de factures.

## Le "graffiti-art" s'invite à Montmeyran

Le vendredi 11 Juin après-midi et le samedi 12 Juin, le collectif d'art graphiste "sorry graffiti" va réaliser 2 fresques sur le mur de frappes au stade de la rivière. L'occasion de mêler le sport et la culture, de placer l'art dans un environnement sportif.

Si vous souhaitez voir les artistes à l'œuvre et échanger avec eux sur leur art... rendez-vous au complexe multi-sports!



## Festivités d'été

Cette année, notre Commission "Vie Quotidienne" organise :

**La Fête de la Musique, le vendredi 18 juin** ainsi que la **Fête Républicaine, le mardi 13 juillet.**

Ne manquez pas d'ores et déjà de noter ces deux dates sur vos agendas car nous comptons sur vous pour y participer et passer un bon moment tous ensemble.

La Fête de la Musique se déroulera sur trois scènes ouvertes à votre gré. La soirée se terminant à 22h30 (23h, heure du couvre-feu), exceptionnellement il n'y aura pas de DJ.

**FÊTE DE LA MUSIQUE**

**18.06.2021  
À PARTIR DE 19H**

PLACE DE LA MAIRIE  
PLACE DE L'ÉGLISE  
PLACE DE LA FONTAINE

COUVRE FEU 23H

Dans le respect des règles sanitaires en vigueur

**Fête Républicaine**  
**13 Juillet 2021**

PLACE DE LA POSTE  
A PARTIR DE 19H

Projections en plein air  
Court métrage pour les enfant  
spectacle musical "les franglaises"

Dress code : "bleu blanc rouge"

www.montmeyran.fr

## Tarifs salle des fêtes

Nous avons voté des nouveaux tarifs de location pour la salle des fêtes.

En effet, au vu des prestations offertes et de l'offre proposée dans les communes voisines, les tarifs nous semblaient trop élevés.

Nous avons donc souhaité les baisser afin d'offrir la possibilité aux montmeyranais, aux associations, aux commerçants et restaurateurs montmeyranais ainsi qu'aux particuliers extérieurs de la réserver et d'organiser leurs festivités familiales et amicales dans notre village.

|  | Tarifs adoptés en 2014              | Tarifs adoptés En 2021              |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Associations montmeyranaises   | 3 réservations gratuites puis 230 € | 3 réservations gratuites puis 100 € |
| Associations extérieures   | 400 €                               | 200€                                |
| Particuliers montmeyranais 1 jour  | 230 €                               | 120 €                               |
| Particuliers montmeyranais 1 week-end  | 350 €                               | 180€                                |
| Particuliers extérieurs 1 jour   | 400 €                               | 200 €                               |
| Particuliers extérieurs 1 week-end   | 550 €                               | 280 €                               |
| Commerçants montmeyranais pour exposition ou manifestation sans vente 1 jour | 230 €                               | 100 €                               |
| Restaurateurs montmeyranais et manifestations commerciales 1 jour            | 470 €                               | 240 €                               |
| Caution  | 1 000€                              | 1 000€                              |



## Le Festival d'un jour revient du 21 au 26 juin pour une édition estivale inédite...

Installé depuis plus de 25 ans sur Valence et ses environs, le Festival d'un Jour est un rendez-vous incontournable du cinéma d'animation.

Non compétitif, entièrement gratuit, le Festival rayonne dans 9 communes de Drôme et d'Ardèche et touche plus de 12 000 spectateurs chaque année, familles, adultes et professionnels !

## Programmation sur la commune de Montmeyran le mardi 22 juin :

### DEUX PROGRAMMES DE COURTS -MÉTRAGES :

– « **Comme les doigts de la main** » | 45 min Mardi 22 juin à 09h15 et à 10h30 (scolaire)

– « **À l'unisson** » | 1h Mardi 22 juin à 14h00 et 15h00 (scolaire)



### UN LONG MÉTRAGE :

– « **Le Grand Méchant Renard et autres contes...** » | 1h20 dès 4 ans | Mardi 22 juin à 18h45



### TU AS ENVIE DE T'INVESTIR DANS TA COMMUNE ? REJOINS LES ELUS DU CME !

Le Conseil Municipal Enfants est ouvert aux enfants résidant à Montmeyran et scolarisés du CE1 au CM1.

Le CME est à l'initiative de :

- Réflexions engagées sur la commune : Installation de jeux dans le village, sécurité routière autour des écoles...
- Manifestations festives : la chasse aux œufs du carnaval et la fête d'Halloween...
- Actions concrètes : nettoyage du parc, mise en place des récolteurs à bouchons...

### TU VEUX ÊTRE CANDIDAT.E ? RIEN DE PLUS SIMPLE, TOUT LE MONDE EST BIENVENU !

Si tu habites Montmeyran, il te suffit de déposer ta candidature :

- au secrétariat de la Mairie,
- par mail : [cme@montmeyran.fr](mailto:cme@montmeyran.fr) avant le 13 juin 2021 plus tard.

Tu dois juste indiquer ton nom, ton prénom, ton adresse, ton année de naissance ainsi que ton école et ta classe.

Tu peux ensuite aussi si tu le souhaites proposer ton programme avec tes idées à tes camarades pour qu'ils votent pour toi le jour des élections.

**PLUS LES ÉLUS SONT NOMBREUX,  
PLUS LE CONSEIL MUNICIPAL EST EFFICACE.  
Toutes les Candidatures sont les bienvenues.**



En raison de la situation sanitaire, nous ne pourrions tenir les élections en mairie, elles auront lieu cette année en distanciel.

Les élèves des classes de CE1, CE2 et CM1 des écoles Roger Marty et Sainte Marie voteront à l'école, encadrés par les enseignants.



## Des nouvelles du jumelage

Chers amis du jumelage,

Les bureaux des comités de Gross-Bieberau et Montmeyran-La Baume Cornillane se sont réunis en visio-conférence le 31 mars.

Ils ont malheureusement dû prendre la décision d'annuler la rencontre du week-end de l'Ascension et le camp d'été pour cette année.

Cela fera donc deux années d'interruption des activités du jumelage.

L'année 2022 sera une année importante pour nos communes car nous fêterons les 50 ans du jumelage.

Les festivités se dérouleront du 26 au 29 mai 2022 à Gross-Bieberau (week-end de l'Ascension) et du 30 septembre au 3 octobre 2022 à Montmeyran-La Baume.

Nous espérons avoir le plaisir de vous revoir à cette occasion.

Le bureau du comité de jumelage

## Ecole maternelle Roger Marty : Dernières inscriptions et admissions

Afin de pouvoir arrêter l'organisation pédagogique de l'école et préparer la rentrée scolaire de septembre 2021 toutes les inscriptions et admissions des enfants de petite section (nés en 2018) et toute petite section (nés en 2019) doivent être finalisées au plus vite.

**Ce rappel concerne les familles qui souhaitent inscrire leur enfant et n'ont pas encore effectué les démarches. Il est nécessaire de les entreprendre au plus tôt.**

### **Enfants de petite section ( PS-2018) :**

L'inscription se fait auprès de la mairie en priorité par voie dématérialisée (voir site de la mairie) ou bien en mairie (avec livret de famille et carnet de santé). **Pour l'admission** envoyer également les extraits numérisés du livret de famille et du carnet de santé et la fiche d'inscription délivrée par la mairie à l'adresse de messagerie de l'école : [ce.0260781h@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0260781h@ac-grenoble.fr).

### **Enfants de toute petite section ( TPS- 2019) :**

Un accueil des enfants de toute petite section est envisagé. Il sera décidé en fonction de l'effectif global de l'école. La scolarisation des enfants nés en 2019 se fera dans le cadre d'une classe de petite et toute petite section avec un effectif-classe adapté et uniquement le matin. La rentrée des tout-petits pourra se faire de manière progressive ; l'enfant doit-être propre.

Mêmes démarches pour l'inscription en mairie et l'admission auprès de l'école que pour les enfants de PS (voir plus haut). Il est nécessaire d'en confirmer la demande dès maintenant. **L'admission définitive des enfants de TPS sera confirmée aux parents au plus tard mi-juin.**

Dans tous les cas, les parents communiqueront une adresse mail et les numéros de téléphone afin de les tenir informés. Pour toute précision ne pas hésiter à contacter le directeur.



## « La Cabane à Lire »

Il était une fois à Montmeyran...Un jour, une idée a germé....

**Pascale** : « *Et si on faisait une cabane à lire pour le village ?* »

Une rencontre s'est réalisée autour de cette idée **avec Jean-Pierre & Viviane** « *Bonne idée ! On t'accompagne* » Du temps a passé, des tentatives, des pauses, création d'Azul en 2018, association de Partages de Savoirs... Et nous y sommes ! L'idée est toujours là et fait écho... 2020 : La mairie nous sollicite, lancement du projet en 2021 ! Enfin ! Pour la construction, **Stéphane** nous propose de s'occuper de la réalisation et **Marguerite, Pascale, Cécile & Catherine** de la décoration. Mise en place prévue en Juin !

L'idée c'est de transmettre le goût des livres et de la lecture, fédérer les personnes autour d'un bien commun, donner une seconde vie aux livres, compléter l'offre

publique de lecture sur le territoire, échanger de façon libre et gratuite, favoriser les échanges autour du livre en créant du lien social.

Ensemble, nous sommes arrivés à mettre en œuvre ce beau projet !

**Construction** : Stéphane Broc avec Jean-Pierre Broc -

**Décoration** : Cécile Danonnay, Catherine Vallon, Pascale Zussy, Marguerite Alard

**Travail de réflexion** avec le Collectif, Evelyne Perret membre et Viviane Legat

**Mise en place** : service technique de la commune de Montmeyran

|                    |                   |
|--------------------|-------------------|
| Carole Brunel      | Claire Loroue     |
| Daniel Gauthier    | Marguerite Alard  |
| Jean-Pierre Broc   | Pascale Zussy     |
| Marie-Paule Puskas | Yvonne Broc       |
| Cécile Danonnay    | Pierrette Filippi |

Le Collectif Azul  
[azul@gmx.fr](mailto:azul@gmx.fr)

## Cabane à lire, mode d'emploi :

Vous avez aimé un livre, une bande dessinée, une revue et vous avez envie de partager votre lecture, la cabane à lire est là pour ce partage.

Chacun peut découvrir d'autres lectures et en transmettre aussi.

**Prendre un livre, le remettre dans la boîte ou pas, en déposer un ou plusieurs ou pas...**

Nous mettrons en place dans un 1<sup>er</sup> temps des romans et BD récupérés à la médiathèque de Valence Agglo (don aux associations : opération Pilon voyageur)

**Accès est libre 24H/24H**





L'APEL de l'Ecole Sainte-Marie  
vous propose un

## VIDE-GRENIER

**DANS LA COUR DE L'ECOLE  
RUE DU STADE A MONTMEYRAN**

**DIMANCHE 20 JUN 2021  
DE 7H A 12H**

(Accueil des exposants à partir de 6h30)

Ouvert à tous, inscriptions par mail :  
[apelsaintemarie26120@gmail.com](mailto:apelsaintemarie26120@gmail.com)

10 euros l'emplacement de 4 mètres au sol

**MASQUE OBLIGATOIRE A PARTIR DE 11 ANS**

## Le Tennis Club Montmeyran

Le TCM a pu poursuivre ses activités dans le strict respect des règles sanitaires, permettant à tous de continuer à pratiquer.

### TOURNOI INTERNE

Le tournoi interne du club se poursuit, quelque peu perturbé par la crise sanitaire.

La finale, initialement programmée le samedi 15 février 2020, devrait se dérouler en mai.

### TOURNOI JEUNES

Le Tournoi Jeunes se déroulera du **9 au 23 juin**, si les règles sanitaires en vigueur à cette période le permettent. Les inscriptions seront possibles à partir du 17 mai auprès de Thierry MILLETO : [t.milleto@orange.fr](mailto:t.milleto@orange.fr)

### FETE DU TENNIS

Le TCM souhaite organiser sa traditionnelle fête du tennis le **26 juin**, si les règles sanitaires le permettent. Venez nombreux partager un moment d'échanges et de partage, à la fois sportif et convivial.

### STAGES MULTISPORTS (à partir de 7 ans)

Les activités se poursuivent durant l'été avec les stages multisports ouverts aux adhérents, et non adhérents (réveil musculaire, jeux de coordination et motricité, jeux d'équipes, entraînement physique, tactique et technique)

**Tarifs : 170€ la semaine**

**Option repas + goûter : 30€ la semaine**

+3€ pour les enfants non licenciés à la FFT

### STAGES ADULTES (12-16, et 19-23 juillet), 60€

la semaine + 3 € pour les personnes non licenciées.

- **Dates des stages : 5-9 juillet, 12-16 juillet, 19-23 juillet, 26-30 juillet, 23-27 août**
- **Inscriptions: [stages@tennis-club-montmeyran.fr](mailto:stages@tennis-club-montmeyran.fr)**
- **Renseignements : 06.87.78.54.2**

Vous retrouverez les plannings sur le **site internet du club** : <https://stages.tennis-club-montmeyran.fr/> mais aussi toutes les informations sur nos activités sur le site FFT du club : <https://club.fft.fr/tc.montmeyran>.

Sportivement, Le TCM

## Le club de l'USM Montmeyran n'a pas chômé !

Depuis l'assouplissement des restrictions sanitaires, les dirigeant(e)s de l'USM se sont activé(e)s dans plusieurs manifestations. La première, une vente de pognes et de suisses des boulangeries Pontet qui a eu un franc succès. La seconde, une opération « fêtes des mères » qui est en cours avec plusieurs lots de fleurs à vendre. Et troisièmement, nous avons aussi un nouvel employé !

En effet, l'association a, durant la période de confinement, engagé Clément Regnier en alternance afin de gérer communications, réseaux et partenaires du club. Nous lui souhaitons la bienvenue. Et dans sa continuité, un service civique devrait voir le jour chez les béliers verts et noirs dans les prochains mois.

Nous continuons notre reprise d'activités chez les jeunes et moins jeunes avec notamment notre séjour dans le sud, à Villelaure, qui devrait avoir lieu le weekend de pentecôte.

Nous faisons également des portes ouvertes afin de permettre aux joueurs de venir faire des essais et de nous permettre de recruter des joueurs des alentours. Pour la saison prochaine, nous recherchons notamment des joueurs séniors (niveau D2), U15 (nés en 2007/2008) et pour notre équipe de jeunes féminines (nées en 2009/2010).

Niveau manifestations, l'équipe animations vous donne rendez-vous pour le vide grenier qui aura lieu le 13 Juin 2021 au stade de la rivière, ainsi que pour la soirée pizzas qui aura lieu le 19 Juin 2021.

(Réservations vide-grenier et commande pizzas au 06.03.40.35.21)



### Journées portes ouvertes !

Séances ouvertes à toutes les filles et garçons souhaitant faire un essai !

Les mercredis 19 et 26 mai  
Et tous les mercredis de juin

Pour les futurs:

- U7 né(e)s en 2015 et 2016
- U9 né(e)s en 2013 et 2014
- U11 né(e)s en 2011 et 2012
- U13 né(e)s en 2009 et 2010
- U15 né(e)s en 2007 et 2008

|                     |                     |                               |
|---------------------|---------------------|-------------------------------|
| U7<br>15h30 - 16h30 | U9<br>17h15 - 18h30 | U11-U13<br>U15<br>17h - 18h30 |
|---------------------|---------------------|-------------------------------|

Séances animés par un éducateur diplômé

Stade de la Rivière  
06.88.00.84.26

# VIDE-GRENIER

## + TROC-VERT

### DIMANCHE

13 Juin 2021  
de 6h à 18h

Stade de la rivière  
à Montmeyran

Tarif : 10 euros,  
emplacement de 25m<sup>2</sup>  
avec ou sans véhicule

Exposition Voitures anciennes et prestigieuses

Buvette et restauration assurées

06 03 40 35 21

Contact **BOYER Loïc** Contact



Organisé par l'Union Sportive Montmeyran



## TARIF PIZZAS

Samedi 19 Juin 2021

sur place ou à emporter  
à partir de 17h au stade

Pâte BIO

|   |   |  |                              |
|---|---|--|------------------------------|
| <b>Reine</b><br>10 €                      | <b>4 Fromages</b><br>10 €                     | <b>Ravioles</b><br>10 €                | <b>Orientale</b><br>10 €     |
| Tomate<br>Champignon<br>Jambon<br>Fromage | Emmental<br>Roquefort<br>Chèvre<br>Mozzarella | Crème<br>Ravioles<br>Jambon<br>Fromage | Tomate<br>Chorizo<br>Fromage |

Contact et Réservations :  
06.03.40.35.21

Organisée par l'Ecole de Football 

## PERMANENCES DES ELUS

**Maire : Olivier ROCHAS**

Sur rendez-vous le samedi matin

**1ère adjointe : Isabelle VATANT**

*Social, santé, enfance, jeunesse, personnes âgées* sur rendez-vous

**2ème adjoint : Régis MARCEL**

*Communication, information, participation citoyenne, transition écologique* sur rendez-vous

**3ème adjointe : Amélie RAVEL**

*Urbanisme, aménagement du territoire* sur rendez-vous le samedi matin

**4ème adjoint : Laurent**

**TERRAIL**

*Travaux, voirie, réseaux, bâtiments communaux* sur rendez-vous

**5ème adjointe : Sylvie ROUVIER**

*Animation, sports, devoir de mémoire, jumelage, culture, vie quotidienne et patrimoine* sur rendez-vous

## AUTRES PERMANENCES

**Anciens combattants**

Permanence le 4e samedi de chaque mois de 10 h à 12 h  
☎ 06 77 24 50 58

**Relais assistants maternels**

Stéphanie PELERIN  
Permanences sur rendez-vous à Montmeyran : lundi de 13h30 à 17h.  
☎ 04 75 85 30 79  
ram-chabeuil@valenceromansagglo.fr

**Conciliateur de justice :**

Yves GIRARD  
sur rendez-vous en mairie  
☎ 04 75 59 30 26

## ETAT CIVIL

**Avis de naissance**

Olivia JOANNY  
Née le 29 mars 2021

**Avis de décès**

Michel JURRUS (84 ans)  
Chemin de la Motte

Camille FILIPPI (79 ans)  
Rue des Rollands

Pierre PERMINGEAT (89 ans)  
rue du Dr Nivière

Lucette CHAZALET (89 ans)  
chemin de Périnet

Henri COTTE (97 ans)  
chemin du Colombier

## NUMEROS D'URGENCE

|                           |                      |
|---------------------------|----------------------|
| <b>Pompiers</b>           | 18 ou 118 (portable) |
| <b>SAMU</b>               | 15 ou 115            |
| <b>Gendarmerie</b>        | 04 75 59 00 22       |
| <b>GRD gaz</b>            | 08 00 47 33 33       |
| <b>ENEDIS électricité</b> | 09 72 67 50 26       |
| <b>VEOLIA eau</b>         | 09 69 32 34 58       |
| <b>Assainissement VRA</b> | 04 75 75 41 33       |

## À Flanc de coteau

Les articles pour le prochain numéro sont à remettre en mairie avant le

**10 juillet 2021**

[communication@montmeyran.fr](mailto:communication@montmeyran.fr)

## AGENDA

*Toutes les animations prévues devront respecter les mesures préfectorales en vigueur.*

### JUIN

**Samedi 5**

AMICALE BOULES - Coupe Charles Gonnet

**Vendredi 11 et samedi 12**

Graffiti art au stade

**Mardi 15**

Soirée hérisson 20h30

**Vendredi 18**

Fête de la Musique 19h

**Samedi 19**

USM tournoi entreprise

**Samedi et dimanche 19/20**

DAV Exposition peintres et sculpteurs

**Dimanche 20**

Ecole Sainte Marie Vide grenier 8h 12h

**Mardi 22**

FESTIVAL D'UN JOUR 18h45

**Vendredi 25**

GYMNASTIQUE DOUCE AG 10h

Association plein Soleil AG 19h30

**MARDI 29**

Soirée hirondelles 18h30

**Mercredi 30**

Fête de l'école de tennis

PETANQUE concours officiel

### JUILLET

**Samedi 3**

APPL Bourse aux vêtements

TCM Festi samedi

**Samedi 10**

AMICALE BOULES 12h boulistes

**Mardi 13**

Repas républicain 19h place de la Poste

**Mercredi 21**

DON DU SANG 15h30 19h00

## MAIRIE

☎ 04 75 59 30 26 Fax 04 75 59 30 48

**Les horaires d'ouverture au public**

**du 14 juillet au 27 août**

**tous les matins de 8h à 12h30**

[www.montmeyran.fr](http://www.montmeyran.fr)



**INFO MAIRIE**  
Changement d'adresse email

Pour contacter la mairie, écrivez à  
**[mairie@montmeyran.fr](mailto:mairie@montmeyran.fr)**